DLP 12-5-81698703

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

N° 192 - 11 MAI 1981

PUBLICATION PERIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE des STATIONS d'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION RHONE-ALPES
(AIN, ARDÈCHE, DROME, ISÈRE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

ABONNEMENT ANNUEL : 70 F

C.C.P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3

55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3
Tél. (78) 62.20.30

VIGNE

MILDIOU - BLACK-ROT - OIDIUM : Les indications du bulletin précédent deviennent applicables à la suite des dernières précipitations (secteurs à foyers primaires seulement). Vous trouverez en pages 3 et 4 une note et un tableau relatifs aux nouveaux fongicides anti-mildiou réalisés conjointement par l'Institut National de la Recherche Agronomique, la chaire de viticulture de l'Ecole Nationale Agronomique de Montpellier, l'Institut Technique de la Vigne et du Vin et le service de la Protection des Végétaux.

TORDEUSES DE LA GRAPPE : Le récent réchauffement a été favorable à l'apparition des premiers papillons dans les régions les plus tardives (type : Haut-Diois, Bassin de la Loire ou Haute Savoie).

En revanche, il sont présents, souvent en abondance, depuis plusieurs semaines dans les autres vignobles mais n'ont pas rencontré jusqu'au 5 mai de conditions favorables à leur reproduction.

Il n'est pas encore possible de fixer la date du premier traitement dans les régions tardives précedemment citées. Dans les autres secteurs, il est conseillé de surveiller l'apparition des glomérules dès le 17 mai dans les régions précoces (basse Ardèche, Vallée du Rhône , une grande partie du Beaujolais en particulier), à partir du 21 mai dans les autres régions, le seuil d'intervention se situe à deux glomérules en moyenne par grappe.

Dans les vignobles ayant subi les gelées de la 2ème quinzaine d'avril, il conviendra d'abaisser plus ou moins ce seuil en fonction de l'importance des dégâts du gel.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES : (pommier, poirier). Les précipitations du 25 avril au 4 mai ayant été peu favorables aux contaminations primaires, un stock important d'ascospores menace les vergers, imposant le maintien d'une protection continue jusqu'à nouvel ordre.

Le pêcher n'est concerné que dans les quelques foyers habituels de la moyenne Vallée du Rhône.

BACTERIOSE DU NOYER : Le troisième et dernier traitement devra être exécuté à la chute des stigmates des fleurs femelles. Il est particulièrement recommandé dans les noyeraies dont la floraison a été partiellement détruite par les gelées de la 2ème quinzaine d'Avril.

PEPINIERES

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER ET ANARSIA : (pépinières et arbres en formation).

Quelques attaques sur pousses ont déjà été observées, mais, en présence des nombreux papillons qui n'ont pas rencontré entre le 17 avril et le 5 mai les conditions favorables à leur reproduction on doit s'attendre à une recrudescence importante des attaques dans les prochains jours de sorte qu'un traitement insecticide s'impose d'urgence dans toute l'aire des cultures du pêcher, autour du 21 mai en dehors de cette aire.

P403

GRANDES CULTURES

OIDIUM SUR CEREALES : Des attaques d'oïdium sur blé comme sur orge sévissent dans la plupart des régions céréalières, et principalement de la Drôme.
Le traitement ne s'impose que si l'intensité est forte. Dans ce cas, la meilleure époque pour traiter est le début de l'épiaison, car on peut alors déceler la présence éventuelle d'autres affections, ce qui guidera le choix vers un produit polyvalent.

FUSARIOSE SUR PIED : Cette maladie continue de se manifester un peu partout avec forte fréquence mais faible intensité. Cependant, elle risque d'être une source de contamination sur épis, ce qui justifie une intervention si cela n'a pas été fait en cours de montaison et si l'attaque est suffisamment grave. Cette intervention se ferait alors à l'épiaison et le choix du produit en fonction d'autres affections.

SEPTORIOSE : Les contaminations des blés par cette maladie sont hétérogènes : certains secteurs sont bien atteints alors que d'autres le sont moins. Surveiller les feuilles supérieures et intervenir à l'épiaison si ces feuilles sont attaquées même moyennement.

AUTRES OBSERVATIONS SUR LE RESEAU CEREALES: Ce que l'on constate principalement hors de ces 3 maladies, c'est la quasi absence du Piétin-Verse cette année . La Rhizoctoniose est plus fréquente mais moins que la fusariose. La Rhyncochosporiose a regressé, quant aux rouilles, brunes ou couronnées, elles n'ont fait que de timides apparitions. Pratiquement pas de rouille jaune pour l'instant.

CULTURES MARAICHERES

ASPERGE - MOUCHE :

STADE A pointe

STADE B bourgeon gonflé 10 à 15 cm

STADES VEGETATIFS "A" et "B"

STADE C en torche

STADE D épanoui

Stade A : Turions sortant du sol de 2 à 3 cms environs, écailles plaquées recouvrantes.

Stade B : Turions de 10 à 15 cms environ, bourgeon à écailles gonflées.

Stace C : Turions de 30 à 35 cms environ, écailles gonflées, ramifications non épanouies (stades en "torche").

Stade D : Turions à ramifications épanouies.

STADES VÉGÉTATIFS "C" et "D"

Les traitements sont autorisés sur les aspergeraies en voie d'établissement, ils seront effectués aux stades ci-dessus avec l'un des insecticides suivants à base de :
- diazinon (Basudine 20 bouillie)
- diméthoate (Perfekthion BASF, Vitex, Daphène fort, Prodathoate, Rogor 50, Sovi Nexion...)
- formothion (Anthio-fort)

SEPTORIOSE DU CELERI : Assurez la protection des plançons à l'aide de pulvérisations à base de mancozèbe (Dithane LF, Dithane M 45, Sandozèbe)

MOUCHE OU PEGOMYIE DE LA BETTE ET DE L EPINARD :
Dès les premiers dégâts appliquez une pulvérisation avec du mevinphos (Phosdrin, Phoslit 10...) ; le traitement peut-être réalisé jusqu'à 7 jours avant la récolte.

SITONE DU POIS : Ce ravageur est actuellement responsable des morsures ou encoches observées sur les pois peu développés ou qui végetent. Suivant l'importance des dégâts appliquez un insecticide à base de lindane, parathion ou phosalone.

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES SPECIALITES AUTORISEES CONTRE LE MILDIOU DE LA VIGNE

Matières actives caractéristiques	Fongicides classiques	Fongicides à base de cymoxamile (anciennement curzate)	Fongicides à base de phoséthyl Al (anciennement éfosite)	Fongicides à base de métalaxyl	Fongicides à base de milfurame
Spécialités	Nombreuses spécialités à base de fongicides de surface, organiques, cupriques, organocupriques	Nombreuses spécialités associant le cymoxamile à un fongicide de surface : les Anteor, les Cuprofix active, les Fulvax, le Novofix F, le Sygan, le Syphal	LES MIKAL LE RHODAX	LES ACYLONS	milfurame + folpel (VAMIN - CALTAN)
Pénétrants	-	+	+	+	+
Systémiques	-	-	+	+	+
Protection des organes formés après le traitement	-	-	+	+	+
Vitesse de pénétration		environ 1 h	environ 1 h	environ 1 h	environ 1 h
Elimination par la pluie	oui	pas après pénétration	pas après pénétration	pas après pénétration	pas après pénétration
Durée d'action (1) (rémanence)	10 à 12 jours sur les organes adultes traités	10 à 12 jours sur les organes adultes traités	14 jours	14 jours	14 jours
Effet préventif	+	+	+	+	+
Effet curatif (1)	-	2 à 3 jours (partiel)	2 à 3 jours (partiel)	4 - 6 jours	2-3 jours (partiel)
Effet éradicant	-	faible	faible	marqué	faible

(1) la durée d'action préventive et l'action curative dépendent de nombreux facteurs. Les valeurs indiquées représentent une tendance moyenne.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de Circonscription Rhône-Alpes : R. GIREAU
Imprimerie de la Station Rhône-Alpes. Le Directeur-Gérant : J. THIAULT

P404

CARACTERISTIQUES DES NOUVEAUX FONGICIDES ACTIFS CONTRE LE MILDIOU DE LA VIGNE

Comme les années précédentes, nous vous présentons les connaissances mises à jour sur cette catégorie de produits.

1°) Ces fongicides peuvent se classer en trois groupes selon leur comportement au niveau de la plante :

- fongicides de surface (ou de contact)

Ils se maintiennent à la surface des végétaux mais n'y pénètrent pas. En conséquence, ils peuvent être éliminés par la pluie. Appartiennent à ce groupe tous les fongicides anti-mildiou suivants :

- captafol, captane, carbatène, cuivre, dichlofluanide, folpel, mancopper, mancozèbe, manebe, métirame de zinc, propinèbe, zinèbe.

- fongicides pénétrants

Au point de contact avec le végétal, ils pénètrent dans les tissus sousjacents plus ou moins profondément. Ils ne sont pas véhiculés par la sève. Seul le cymoxanide, connu également sous le nom de curzate ou DPX 3217, appartient à ce groupe. Les fongicides pénétrants comme les fongicides de surface n'assurent pas la protection des organes formés postérieurement au traitement.

- fongicides systémiques

Ils sont absorbés par la plante puis entrainés par le courant de sève. De cette façon ces matières actives (métalaxyl, milfurame, phoséthyl AL), en fonction de leurs caractéristiques, du développement de la plante et de facteurs extérieurs, sont redistribuées dans tout ou partie du végétal.

Du fait de cette propriété, la protection des organes formés postérieurement au traitement est assurée. Les fongicides appartenant à ces deux derniers groupes ne sont pas "lessivés" par la pluie après leur pénétration dans la plante.

2°) Ces fongicides agissent sur le mildiou de la vigne selon deux modes d'action principaux :

- l'action préventive : le fongicide empêche la pénétration du champignon dans la plante.
- l'action curative : le fongicide arrête le développement du champignon dans les tissus végétaux. Cette action est plus ou moins complète (destruction totale ou simplement partielle du champignon). Elle est d'autant plus efficace que le traitement a été réalisé tôt après la contamination. Elle peut entrainer la diminution de la production des spores, et même le dessèchement des parties malades (effet éradicant).

3°) Les fongicides pénétrants et systémiques ont-ils une action vis-à-vis d'autres champignons ?

Ces matières actives sont, pour la plupart, spécifiques du mildiou et n'ont aucune action vis-à-vis d'autres champignons parasites de la vigne. A ce jour, seul le seul phoséthyl AL a montré une efficacité pratique contre l'excoriose à 200 gr. de matière active par hl. Certaines spécialités commerciales renfermant des fongicides systémiques ou pénétrants peuvent avoir une efficacité intéressante. Elle est généralement conditionnée par leur teneur en captafol, cuivre, folpel, mancozèbe, zinèbe.

Dans le cas de vignobles fortement atteints par le black-rot ou le rot-brenner, il est conseillé de réaliser des traitements spécifiques. A l'heure actuelle, le mancozèbe à 280 gr. de matière active par hl donne les meilleurs résultats contre ces deux maladies.

4°) Risque d'apparition de souches de mildiou capables de résister à ces fongicides

Ce problème préoccupe de nombreux professionnels. Pour l'instant, aucune résistance n'a été décelée, en France, chez le mildiou de la vigne. Cependant, on ne peut pas écarter l'éventualité d'un tel phénomène dans la nature. Il ne s'agirait d'ailleurs pas d'un fait exceptionnel, des cas de résistance au champ ayant été signalés pour des champignons et des fongicides divers.